



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

ROYAUME DU MAROC

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE ÉNERGÉTIQUE (SIE) POUR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA SUPER ESCO

Secteur : Efficacité Énergétique

Référence de l'accord de financement : 5590155000001

N° d'Identification du Projet : P-MA-FZ0-002

La Société d'Ingénierie Énergétique a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement auprès du Fonds des Énergies Durables pour l'Afrique (SEFA) afin de couvrir le coût du projet d'assistance technique pour l'opérationnalisation de la Super ESCO, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de service de cabinet de consultants pour l'assistance technique à l'opérationnalisation de la Super ESCO.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le soutien de la SIE dans sa démarche de transformation en Super ESCO et dans le développement de projets d'Efficacité Énergétique (EE) bancables au Maroc, et par conséquent de créer les conditions de base pour la création et le développement d'un marché de l'EE au Maroc.

Le projet comprend deux (2) composantes :

- Fournir une assistance à l'opérationnalisation de la Super ESCO dans toutes les facettes de son activité (technique, financière, légale, comptable, vente & marketing, etc.): le résultat escompté de la mise en œuvre de cette composante est la mise en place d'une Super ESCO opérationnelle, incluant l'actualisation des documents types (modèles de contrats, procédures comptables, méthodologies d'évaluation, système de comptabilisation, etc.) pour permettre, sur cette base, le développement autonome de la Super ESCO ;
- Fournir une assistance à la réalisation d'audits énergétiques conduisant au développement d'un portefeuille de projets d'EE dans les secteurs des bâtiments publics de l'Etat et des collectivités locales, et de la stratégie de réalisation de ces projets : le résultat escompté de cette composante est qu'un portefeuille de projets EE soit constitué afin que l'adjudicataire retenu puisse, dans le cadre de son mandat, accompagner la Super ESCO dans la contractualisation, la réalisation puis le monitoring de projets de maîtrise de l'énergie au travers des investissements nécessaires effectués au profit de ses clients, incluant, le cas échéant, la mobilisation des ressources nécessaires auprès des institutions financières, nationales et/ou internationales.

Il est précisé que :

- Le lancement de ce projet est prévu à compter du mois de septembre 2022 pour une durée estimée entre 18 et 24 mois ;
- Le soutien à l'opérationnalisation doit consolider la capacité de la Super ESCO à engager et gérer de gros volumes de marchés à l'échelle nationale ;
- Le cabinet de conseil qui sera recruté **n'est pas en charge de réaliser directement les audits énergétiques** mentionnés ci-dessus. Son rôle consistera, dans le cadre de contrats séparés pour lesquels un financement particulier est prévu, à organiser et mettre en place le recrutement de consultants spécialistes des audits énergétiques dans les bâtiments et l'éclairage public (et, le cas échéant, dans l'industrie), à encadrer la réalisation de ces audits et à former les ESCOs à proposer des projets d'EE sur la base de Contrats de Performance Energétique (CPE).

La SIE invite les cabinets de conseil intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire toutes informations utiles sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations faisant l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt (documentation sur les activités de conseil dans le domaine de l'EE et des ESCOs, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, connaissance de la situation énergétique au Maroc, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, (édition Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet de consultants n'implique aucune obligation de la part de la SIE de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant un courriel à :

Madame Imane Moubachir : imane.moubachir@sie.co.ma

et à :

Monsieur Bernard Jamet : bjamet@hotmail.fr

Les expressions d'intérêt doivent être déposés, ou envoyés par mail, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 17 heures (heure locale) et porter la mention « Service de cabinet de consultants pour l'assistance à l'opérationnalisation de la Super ESCO »

La société d'Ingénierie Energétique- SIE-

A L'attention de Monsieur Hassan HARRAK
Directeur Général Adjoint
Courriel : Hassan.harrak@sie.co.ma
Adresse postale : Av. Abderrahim Bouabid-Secteur 10- Bloc D-Hay Riad-
Rabat
Tél : +212 (0) 537 572 389- **Fax** : +212 (0) 537 715 001
Site web : www.sie.co.ma